

# L'investissement public : malgré les difficultés, une priorité

## Déclaration du groupe de la CFE-CGC

La CFE-CGC ne peut qu'être d'accord avec cette affirmation que l'investissement public est une priorité.

Comme cet avis, nous nous inquiétons des transferts de charges de l'État vers les collectivités territoriales sans que les transferts de moyens financiers se fassent à la même hauteur. Ceci, d'autant plus que, dans le même temps, l'évolution de la fiscalité laisse moins de marges de manœuvre à ces collectivités locales pour adapter leurs recettes aux particularités de leurs territoires.

La part des Collectivités locales dans l'investissement public a augmenté. Cependant, elles seront confrontées dans l'avenir, notamment, à deux risques : le renforcement de leur dépendance financière vis-à-vis des dotations de l'État, accentuée par une perte d'autonomie financière et fiscale et les effets de Bâle III qui devraient se révéler désastreux en empêchant les banques de distribuer des crédits suffisants pour faire face aux besoins.

Il est regrettable que cet aspect n'ait pas été plus étudié dans cet avis.

Tout comme il est dommage que le texte soit, pour l'essentiel, orienté avec un prisme : celui de la construction, domaine très important mais, en l'occurrence, quelque peu déformant. En effet, l'investissement des collectivités territoriales s'exerce aussi sur des domaines extrêmement importants tels que la recherche, *via* le secteur hospitalier notamment. Il devrait également jouer un rôle important dans le domaine de la transition énergétique et du développement durable ou les nouveaux modes de communication.

C'est la raison pour laquelle notre groupe s'est abstenu.